

Le collège royal de Nanterre

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, il existait, dans l'actuel parc des Anciennes-Mairies près de la rue Maurice-Thorez, un bâtiment édifié par l'abbaye de Sainte-Geneviève. Cette bâtisse d'une grande qualité architecturale, qui devint le collège royal de Nanterre, pouvait accueillir plus d'une centaine de pensionnaires. Il fut démoli pendant la Révolution.

● Par Jeannine Cornaille
de la Société d'histoire de Nanterre

Le 16 mars 1642, deux cents Nanterriens, bien armés, tambour battant, conduits par un capitaine et les officiers de la milice se rendent au-devant de la reine Anne d'Autriche, qui séjournait à Saint-Germain-en-Laye. Au pont du Pecq, à l'arrivée de la souveraine et de toute sa cour, ils font tous une décharge de leurs armes à feu, puis ils conduisent en bon ordre le cortège royal jusqu'à Nanterre. La reine vient ce jour poser solennellement la première pierre du séminaire de Nanterre, futur collège royal. La cérémonie, qui se déroule au son des cloches, des flageolets, des flûtes et des tambours, se termine par l'ouverture de deux muids de vin [synonyme de tonneau, un muid équivalait presque 280 litres, ndlr] pour que les officiers de sa majesté, les soldats de la milice nanterrienne et toute l'assistance puissent boire à la santé de la reine.

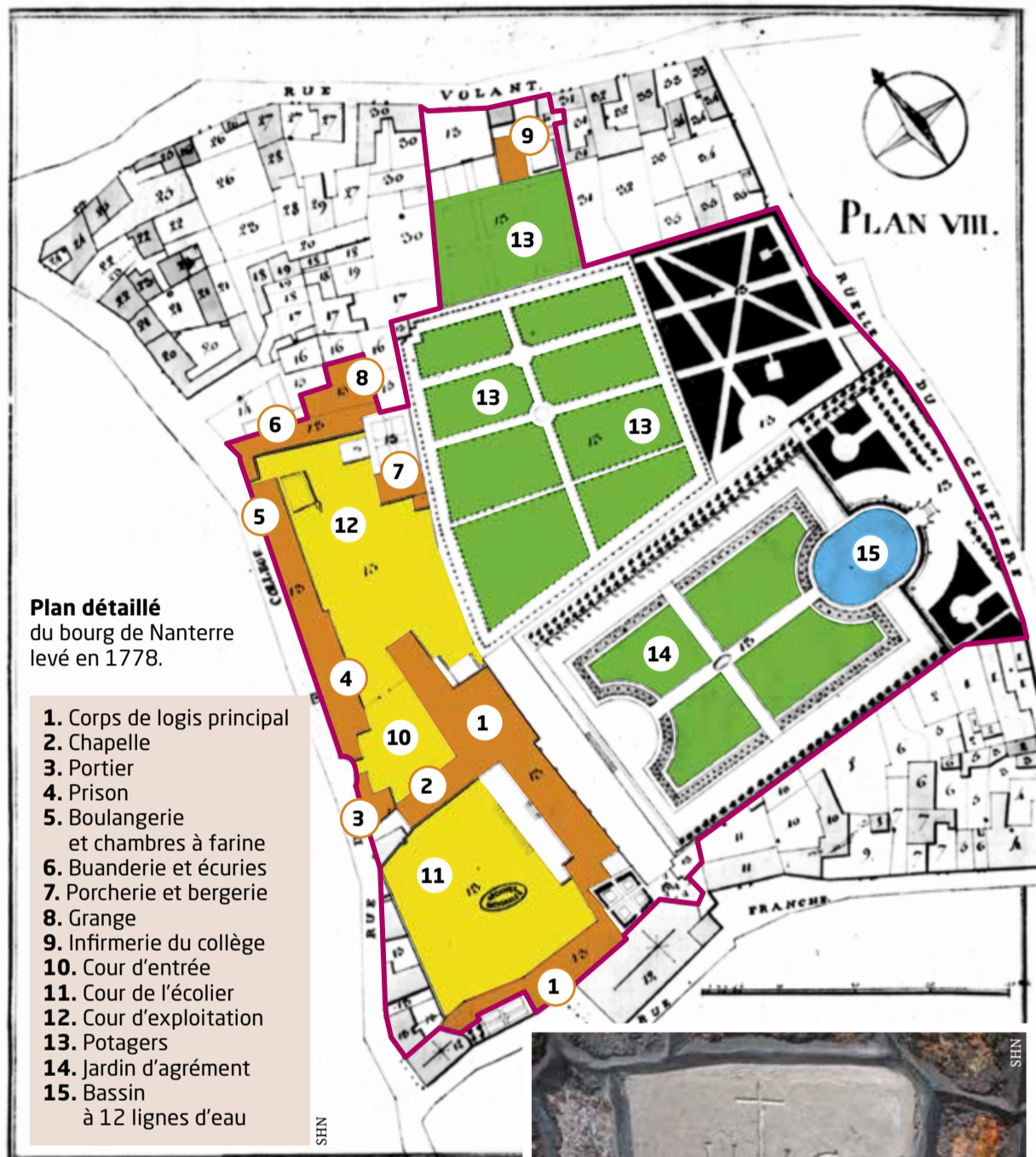
Un prieur-curé énergique

Le séminaire est créé grâce à l'action du prieur-curé de Nanterre, le père Beurrier. Nommé par l'abbaye de Sainte-Geneviève, le père Beurrier est arrivé en 1634 pour reprendre en main les affaires spirituelles et temporelles de la paroisse. Le but de sa nomination est non seulement de guider les Nanterriens dans le droit chemin, mais aussi de créer, sous sa direction, une communauté religieuse et d'établir « *un noviciat et séminaire pour l'instruction de ceux qui désireront entrer dans la congrégation* ».

En 1637, dès que le pape Urbain VIII a donné l'autorisation de fonder le séminaire, les trois premiers élèves arrivent, bientôt suivis par d'autres, si bien que le problème de leur logement se pose car le prieur devient trop petit. Le père Beurrier est autorisé par l'abbaye de Sainte-Geneviève à acquérir plusieurs maisons afin de loger cent séminaristes. Il acquiert plusieurs propriétés proches du prieuré, de l'église et de la chapelle Sainte-Geneviève, qui se situeraient actuellement entre les rues de l'Église, Maurice-Thorez, Volant et des Anciennes-Mairies. Il achète également une maison, nommée La Folie, avec cour et jardin et une carrière d'où il espère tirer les pierres nécessaires à la construction qu'il envisage. Le nombre d'élèves allant croissant, le père Beurrier, en accord avec le père Faure, général de la congrégation et abbé de Sainte-Geneviève, fait le projet d'édifier un corps de logis solide et assez grand pour y loger cent séminaristes et plusieurs religieux en qualité de professeurs et de surveillants. Le 18 juin 1641, il obtient les lettres patentes du roi Louis XIII, officialisant la fondation du séminaire.

Une architecture remarquable mais coûteuse

Les deux frères Palé, maîtres maçons, sont chargés des plans de ce bâtiment, étant entendu que le devis maximum ne dépasse pas 40 000 livres. Ils conçoivent une bâtisse dont le corps de logis mesure 27 toises de longueur sur 6 de largeur et qui s'élève sur 7 étages, dont les 3 premiers sont voûtés et les 3 autres carrés. Il est flanqué à chaque extrémité d'un grand pavillon et surmonté au milieu d'un élégant campanile pour la cloche et pour l'horloge. Cet énorme bâtiment, dont la réalisation est estimée à 70 000 livres, dépasse de beaucoup la somme prévue. Une modification du projet conduit à la suppression des deux pavillons, de l'un des étages carrés, et à la diminution de la longueur



Plan détaillé
du bourg de Nanterre
levé en 1778.

1. Corps de logis principal
2. Chapelle
3. Portier
4. Prison
5. Boulangerie
et chambres à farine
6. Buanderie et écuries
7. Porcherie et bergerie
8. Grange
9. Infirmerie du collège
10. Cour d'entrée
11. Cour de l'écolier
12. Cour d'exploitation
13. Potagers
14. Jardin d'agrément
15. Bassin
à 12 lignes d'eau

de 7 toises. Malgré ces précautions, la dépense finale atteindra... 70 000 livres ! Pour aider le père Beurrier à subvenir aux charges du séminaire, les religieux de Sainte-Geneviève décident de lui abandonner tous les droits de l'abbaye. Grâce à ces ressources, le bâtiment est complété par un pavillon. Un vaste jardin à la française agrémenté de jets d'eau et de bassins, et bordé d'un bosquet, est ajouté à cet ensemble.

Dans le séminaire de Nanterre ne sont admis que des jeunes gens issus de la bonne société, dont les familles ont les moyens de payer un prix de pension élevé. L'établissement est organisé comme un collège d'humanités. Un régent, c'est-à-dire un professeur chanoine de Sainte-Geneviève, est attaché à chaque classe. Dans le programme, qui est progressif, l'étude des textes latins est essentielle, ces derniers ayant été au préalable adaptés à la morale chrétienne. Une place importante est donnée à la religion (messes, confessions, prières).

Le déclin du collège

Si l'établissement est florissant au XVII^e siècle, il l'est moins au siècle suivant. Il connaît, d'une part, de lourdes difficultés financières et, d'autre part, une baisse du nombre de pensionnaires car la qualité des études est affectée par les fréquents changements de régent en cours d'année. En 1766, le collège abandonne l'enseignement des humanités. Il devient un collège royal où l'on prépare les élèves aux écoles d'artillerie et à l'École royale du génie de Mézières [ancêtre de l'École polytechnique, ndlr], puis l'établissement ferme en 1772.

En février 1789, Joseph Hazard, ancien professeur du génie devenu chanoine, obtient du roi Louis XVI le bre-



La première pierre du collège posée par Anne d'Autriche en 1642, aujourd'hui visible après restauration par la ville, dans un soubassement de la villa des Tourelles.

vet l'autorisant à fonder une nouvelle maison d'éducation militaire pour la jeune noblesse, à Nanterre. Moyennant un loyer, il s'installe dans les bâtiments du collège. Les événements révolutionnaires l'obligent à convertir ce pensionnat noble en pension nationale militaire ouverte aux enfants de tous les citoyens. Au sein du collège, il anime un club révolutionnaire, Les Amis de la Constitution, puis il part le 1^{er} mai 1793 pour les guerres de Vendée. Sencier lui succède à la tête de cette école mais, en 1794, la disette l'oblige à renvoyer ses élèves. L'établissement est mis en vente comme bien national et adjudgé, le 2 septembre 1796, au citoyen Barth, serrurier-menuisier à Neuilly, moyennant 66 600 livres. L'acquéreur démolira finalement le collège pour en vendre les pierres. Actuellement, il existe encore des éléments visibles de ce bâtiment dans le parc des Anciennes-Mairies, comme la première pierre posée par Anne d'Autriche, des vestiges de murs, caves, voûtes. Des fouilles archéologiques permettant de mettre au jour les fondations du collège livreraient une documentation importante et nouvelle sur l'histoire de notre ville.